

ABAFIM



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes
Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955
délivrée le 17/03/2022 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE
16 Avenue de la Marne - 65 000 TARBES - FRANCE
Garantie Financière : 110 000 € - QBE Insurance (Europe) LIMITED
Cœur Défense - Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle - 92931 LA DEFENSE CEDEX

OFFRE D'ACHAT

Les soussignés : M^r GARY Bernard, Madame Mukaurangua Jacqueline.
Demeurants : 20 rue de l'écluse 31580 Leayban.
Reconnaissent avoir visité le 27/04/22 à 14h par l'intermédiaire de l'agence immobilière
ABAFIM, le bien Mandat N°24937i-après désigné : Maison plain pied au calme
située N24, Impasse des Fougères 65300 Lamezezan
Parcelle BH 239 d'une superficie de 1022 m² à
Lamezezan 65300.

Le(s) soussigné(s) a(ont) pu visiter le bien objet de la présente offre autant de fois qu'il(s)
l'a(ont) souhaité avant de faire la présente offre d'achat. Il(s) a(ont) obtenu les réponses
aux questions qu'il(s) a(ont) soulevées et a(ont) même pu visiter avec une ou plusieurs
entreprises de leur choix pour procéder à l'évaluation des travaux ou aménagements
éventuellement envisagés.

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions
suivantes :

<u>Prix net vendeur :</u>	179 000	€
<u>Honoraires d'agence :</u>	19 000	€
<u>Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur :</u>	190 000	€

(en lettres : CENT QUATRE VINGT DIX MILLE EUROS.)

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

- % lors de la signature du compromis de vente soit la somme de €
- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de €

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 10 jours à compter de ce jour,
cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de
notre part.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul
et non avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.

D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander
l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à
compter de la date du présent document.